



Ecole Nationale de la Magistrature

ATTESTATION DE FORMATION

L'Ecole nationale de la magistrature atteste que :

Monsieur Jean-Paul Tessier, a participé à l'action de formation : La réparation du préjudice corporel qui s'est déroulée à : ESPACE VINCI - 25 rue des jeuneurs - 75002 PARIS - 01.42.46.79.77

Du 12/06/2017 au 16/06/2017

soit 40 heures

Monsieur Jean-Paul Tessier a bénéficié de l'action de formation dont le contenu est le suivant :

Contexte : Contentieux de masse, la réparation du préjudice corporel ne se résume pas à l'application de barèmes d'indemnisation mais doit aussi viser des préjudices difficilement mesurables, comme le retentissement professionnel ou le préjudice d'affection. Les décisions judiciaires en la matière représentent un enjeu économique et humain que le juge ne peut ignorer.

Pédagogie : Cette session de formation vise à étudier l'ensemble des aspects de la réparation du préjudice corporel, sous un angle pluridisciplinaire, en faisant intervenir des professionnels venus de différents horizons (médecin, psychologue, ergothérapeute, assureur, avocat, expert...) afin de mieux comprendre le contexte dans lequel s'inscrit ce contentieux. Les questions techniques et juridiques seront également traitées et une partie de la session sera consacrée à la méthodologie de la réparation, sous la forme d'études de cas pratiques en sous groupes.

Paris, le 20/06/2017

Le directeur de l'Ecole
Nationale de la Magistrature

ENM ANTENNE PARISIENNE :

Direction, formation continue, département international, formations professionnelles spécialisées

Adresse postale : 8, rue Chanoinesse – Entrée : 3 TER, Quai aux fleurs 75004 PARIS

TEL : 01 44 41 88 20 - FAX : 01 44 41 88 21 - WEB : <http://www.enm.justice.fr/>

Déclaration d'activité enregistrée sous le N 72 33 08468 33 auprès du préfet de région Aquitaine

Numéro Siret : 193 322 393 000 11 Numéro APE : 8542Z (enseignement supérieur)